

Termes de Référence

RESPONSABLE D'ANTENNE DU PROJET POLES INTEGRES DE CROISSANCE (PIC2) A L'ILE SAINTE MARIE

Contexte

Le Projet Pôles Intégrés de Croissance et Corridors (PIC 2) est une des actions du Gouvernement de Madagascar financé par la Banque Mondiale pour mettre en œuvre le Programme Général de l'Etat.

La première phase du Projet (PIC2-1) mise en vigueur en 2015 clôturera en septembre 2019. Le PIC2-1 vise à stimuler la croissance économique dans des pôles sélectionnés qui sont la Région Diana, notamment le long du corridor RN6, la Région Atsimo Andrefana, notamment le long du corridor RN9, et la Région Anosy, notamment autour du développement du Port et du Parc Ehoala. Les secteurs porteurs appuyés sont l'agribusiness et le tourisme.

Un crédit additionnel a été approuvé par la Banque Mondiale fin 2018 pour financer une deuxième phase du Projet (PIC2-2), lequel sera mis en œuvre sur une durée de 5 ans (2019 – 2023). La zone d'intervention du PIC2-2 est étendue sur l'île de Sainte Marie, une des principales destinations touristiques de Madagascar, mais où des activités liées à l'agribusiness et méritent d'être appuyées.

Les axes principaux d'intervention du Projet à Sainte Marie viseront à :

- Promouvoir les **opportunités d'investissements privés et d'emplois** dans le tourisme et dans l'agribusiness : promotion de la destination touristique et amélioration de la connectivité, stimulation et facilitation d'investissements privés et de l'entrepreneuriat, aménagement et valorisation de sites touristiques, développement de filières porteuses, etc.
- Améliorer **le cadre et la gestion de** l'aménagement du territoire par exemple par des appuis à une gestion plus durable du territoire, l'amélioration de l'accès à des infrastructures et des services publics de base (pistes, eau,.....), etc.
- Renforcer la **gouvernance économique** locale : amélioration de la qualité des services publics, accroissement des recettes municipales, renforcement des performances de la municipalité et de certains services déconcentrés de l'Etat, etc.

Afin de coordonner la mise en œuvre des activités du PIC2-2 sur cette nouvelle localité d'intervention, le Projet recrute un Consultant individuel pour le poste de Responsable d'antenne basé à Sainte Marie. Les présents termes de référence définissent le cadre du mandat et décrivent les attributions du poste.

Organisation générale du Projet

Sous l'autorité du Coordonnateur National du Projet, le Responsable d'antenne travaille en étroite collaboration avec le siège de l'Unité d'Exécution Nationale (UEP/PIC) à Antananarivo, et plus particulièrement avec le Responsable des opérations et du suivi évaluation et les Responsables des volets finances et administration, infrastructures, environnement, tourisme, agribusiness et gouvernance.

La conception, budgétisation, planification et préparation des activités se fait généralement à Antananarivo, tandis que la mise en œuvre sur terrain est gérée et pilotée directement au niveau local.

Objectifs de la mission

Le Responsable d'antenne a pour principaux objectifs de :

- assurer la coordination des activités du Projet sur l'île de Sainte Marie, en veillant à la bonne mise en œuvre des activités et à l'atteinte des objectifs,
- gérer les relations avec les acteurs locaux (publics et privés) et promouvoir les synergies et partenariats avec les autres intervenants (PTF, ONG, plateformes locales...),
- appuyer la dynamisation et la promotion des opportunités économiques de l'île Sainte Marie

Description des tâches

Les activités suivantes sans à titre indicatif et ne sont pas exhaustives :

Coordination des activités locales du Projet PIC2

- contribuer à l'élaboration et à la préparation des plans de travail annuels pour les activités concernant l'île Sainte Marie ;
- coordonner la mise en place et la mise en œuvre des activités du Projet à Sainte Marie en relation avec les responsables centraux du Projet ;
- assurer le suivi des activités du Projet à Sainte Marie et envoyer des tableaux de bord mensuels au Coordinateur National, incluant les problèmes éventuels et solutions possibles ;
- superviser les activités d'une équipe d'assistants techniques locaux du Projet et les travaux ou prestations effectuées localement par les contractants ;
- assurer la conformité aux procédures du Projet de toute activité lancée localement sur les plans administratif, fiduciaire et de passation de marchés en coordination avec les équipes centrales.

Gestion des relations avec les acteurs locaux

- créer un climat de relation positif et durable avec les parties prenantes locales, notamment la municipalité, les services déconcentrés de l'Etat, les plateformes privées ou public-privées... ;
- assurer l'implication effective des acteurs locaux dans les activités nécessitant leur contribution ou dont ils sont bénéficiaires et, quand besoin, appuyer la mise en place de protocoles d'accord ;
- concerter avec les autres intervenants dans le domaine du développement et explorer les pistes de synergie et de collaboration ;
- assurer la transmission et la disponibilité des informations aux parties concernées ;
- gérer les relations avec les médias locaux, les populations, la société civile.
- représenter le Coordinateur National en toute circonstance utile.

Appui à la dynamisation et la promotion des activités économiques à Sainte Marie

- appuyer les autorités locales dans les réflexions, formulation et mise en œuvre d'initiatives et de partenariat contribuant au développement économique de l'île de Sainte Marie ;
- organiser les visites d'investisseurs privés pour des rencontres avec les opérateurs locaux et/ou les autorités locales ;
- accompagner l'unité de coordination du programme FIEM et les équipes centrales du PIC dans la mise en place du programme FIEM de facilitation de projets d'entrepreneuriat ou d'investissements privés dans les secteurs tourisme et agribusiness

Et contribuer à toute tâche que le CN pourrait lui confier dans le cadre du Projet et en ligne avec ses compétences.

Obligation en matière de rapport

Le Consultant est soumis à une obligation de rapports périodiques :

- des rapports d'activités mensuels,
- un rapport final de mission récapitulant l'ensemble des interventions et résultats obtenus par le Consultant durant sa mission.

Lieu et durée de la mission

Le contrat et un contrat de consultant et le poste est basé à Sainte Marie.

Le Consultant est recruté pour un contrat pouvant courir jusqu'à la fin de la période de mise en œuvre du PIC2.2.

La confirmation et le renouvellement du contrat seront conditionnés par une évaluation de performance du Consultant qui sera conduite après une période d'essai de 6 mois, et ensuite annuellement.

Qualifications requises

Le Consultant devra disposer de:

- Un Diplôme Universitaire ou Grandes Ecoles (au moins Bacc+4) en gestion, finance, administration ou tout autre domaine équivalent et/ou en lien avec le poste ;
- Expériences professionnelles d'au moins dix (10) ans, avec au moins 05 ans dans la gestion et l'administration de projets;
- Expériences dans des projets de développement financés par des bailleurs de fonds comme la Banque Mondiale, l'Union Européenne, le système des Nations Unis, le FIDA;...
- Connaissance du contexte socio-économique de la région d'intervention ;
- Expérience probante en conduite d'équipe pluridisciplinaire;
- Grande capacité d'analyse, de synthèse, de rédaction ;
- Méthodique, rigoureux (se), intègre;
- Une parfaite maîtrise des outils informatiques et bureautiques ;
- Malgache courant ; maîtrise du dialecte local serait un plus ;
- Parfaite maîtrise de la langue Française ; bonne pratique de l'Anglais serait un atout.